

Conseil d'administration Terre et Cité du 25 août 2025

Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus	CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Elus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Elus	ESCANDE	Philippe	Commune d'Orsay
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs, Vice-Président	LAUREAU	Emmanuel	Agriculteur
Agriculteurs	BODIN	Francois	Agriculteur
Agriculteurs	BAILLY	Vincent	Agriculteur
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	HOCQUARD	Hervé	Amis de la Vallée de la Bièvre
Associations	THIBAUT	Denise	Amis de la Vallée de la Bièvre (visio)
Société Civile, Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société civile	SAUGIER	Bernard	Particulier
Société Civile	DELBARRE	Pauline	INRAE

Equipe Terre et Cité: Mathieu Foulot, Dorian Spaak, Laëtitia Rondinet, Sophie Pradié, Charlotte Brené, Clémentine Marty, Aminah Pujol, Elsa Gresset.

Ordre du jour:

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. Gouvernance..... | 2 |
| 2. Point équipe et financier | 2 |
| 3. Trésorerie..... | 4 |

4. Événement ZPNAF du 23 septembre 2025	4
5. Carte de la ZPNAF	7
6. LEADER.....	8
7. Information – Vols et dégradations	10
8. Dates à venir	10

1. Gouvernance

Caroline Doucerain ouvre la séance et accueille les nouveaux administrateurs de Terre et Cité, élus lors de l'Assemblée Générale du 5 juin 2025:

- Ferme de Gisy - François BODIN (agris)
- Commune de Saint-Aubin - Françoise BALTHAZARD (élus)
- Particulier - Paul LEADLEY (soc. civ.)
- Graduate school Biosphera - Safia MEDIENE (soc. civ.)

Caroline Doucerain remercie aussi Théophile Letierce et Marie-Pierre Digard qui ont reconduit leurs mandats de trésorier et de secrétaire.

Les administrateurs remercient Caroline Doucerain pour la reconduction de son mandat de Présidence.

2. Point équipe et financier

Laëtitia Rondinet présente les évolutions dans l'équipe.

- Arrivée de Mathieu Foulot dans l'équipe de coordination sur les thématiques LEADER et fonctionnalités agricoles
- Laura Marguerie et Clémentine Marty confirmées en CDI suite à leur CDD de 18 mois.
- Tessa Franchini a été remplacée par Charlotte Brené sur le Vivagri Lab.
- Camille Longé succède à Kelly Can sur les Urines.

Recrutements en cours : poste en CDI sur la levée de fonds.

Laëtitia Rondinet présente les arrivées et départ des stagiaires et volontaires en service civique

- Départs: Paul-Ewan Bunlet (médiation) et Marion Guiho (alimentation)
- Arrivées: Louison Biscuit (haies) et Clara Pasquier (fonctionnalités)

Recherche de stagiaire/ VSC en cours: médiation, Agri Alim, VAL, Leader.

2.2. Indemnité de présidence

Cristiana Modica-Vandame informe que plusieurs membres du bureau ont remonté la proposition d'augmenter l'indemnité présidence en considération de la charge de travail

associée au mandat de présidence. La proposition serait de monter l'indemnité actuellement d'un montant de 685.84 € brut à 830€ brut.

Martine Debiesse et Cristiana Modica-Vandame indiquent qu'elles seraient favorables à aller jusqu'à 1000€ brut.

Etienne Dupont répond qu'il n'a pas d'objection si la situation financière de l'association le permet, au regard de l'implication et de la charge de travail.

Emmanuel Laureau demande si il y a un plafond pour l'indemnité de présidence.

Sophie Pradié mentionne le plafond à hauteur de $\frac{2}{3}$ du SMIC pour une présidente d'association.

Caroline Doucerain sort de la salle le temps des échanges.

Les administrateurs se déclarent favorables à une augmentation, considérant 830 € brut comme un minimum. La possibilité de porter ce montant à 900 € ou 1 000 € est également discutée.

- **Référence du montant de 830 €** : il correspond à 25 % du salaire d'un temps plein de l'équipe de coordination.
- **Comparaison avec les indemnités d'élus** : les adjoints présents indiquent percevoir entre 500 € et 1 000 €.
- **Comparaison avec les charges de personnel de Terre et Cité** : celles-ci s'élèvent à environ 45 000 € brut par mois.
- **Capacité financière de l'association** : L'augmentation peut être absorbée en 2025 et 2026, mais aucune visibilité n'existe à ce stade pour 2027. En revanche, bien que les salaires soient actuellement bas et pourraient justifier une revalorisation, l'association n'est pas en mesure de supporter une augmentation généralisée de la masse salariale.
- **Possibilité de révision** : l'indemnité pourra être revue à la baisse si nécessaire, sur décision du Conseil d'administration, conformément aux statuts

La discussion se conclut par un vote entre deux options: compte tenu de la vigilance exprimée sur la difficulté de revenir en arrière après une hausse et de la nécessité d'une approche progressive, les administrateurs votent pour une augmentation à **900€** ou à **1000€**.

Votes

8 votes favorables à une augmentation de l'indemnité à hauteur de 1000€ brut.

5 votes favorables à une augmentation de l'indemnité à hauteur de 900€ brut.

aucune abstention - aucun vote contre

Retour de Caroline Doucerain dans la salle.

Relevé de discussion:

Le Conseil d'administration vote à la majorité en faveur d'une augmentation de l'indemnité à 1000€ brut, avec une clause de revoyure annuelle.

3. Trésorerie

Sophie Pradié présente l'état de la trésorerie de l'association.

Le remboursement à la fin de l'année du contrat d'apport avec la Banque des Territoires de 200k€ fragilise le niveau de trésorerie de l'association.

Plusieurs pistes sont envisagées :

1. Demande de prêt auprès de la banque en association avec France Active. Prêts qui ont des coûts mais permettent d'alimenter le compte en banque.
2. Nous avons une convention avec la Fondation de France qui vise à soutenir la structuration de Terre et Cité. Il est envisageable d'étudier avec la Fondation de France la possibilité d'utiliser cette convention pour soutenir les réserves de l'association ce qui entraînerait un résultat financier exceptionnel en 2025.
3. Contrats d'apports de trésorerie avec les agriculteurs pour combler le temps entre les investissements réalisés par Terre et Cité et le versement des financeurs (Fonds vert et de la Région IDF).
4. Programme Leader : tout nouveau projet porté par Terre et Cité dans le programme Leader pourra être mis en place uniquement si y a un nouvel apport de trésorerie.
5. Recevoir les adhésions des collectivités sur le premier trimestre 2026, actuellement les versements se font toute l'année.

Etienne Dupont et Gilles Curti réagissent à la seconde proposition et recommandent de vérifier auprès de l'expert comptable le traitement comptable de la convention avec la Fondation de France.

Caroline Doucerain est plutôt favorable à engager les discussions avec la Fondation de France, mais soulève néanmoins la nécessité de communiquer auprès des financeurs territoriaux les fondements de ce potentiel résultat exceptionnel sur 2025.

4. Événement ZPNAF du 23 septembre 2025

Caroline Doucerain explique le programme de la soirée. Le début est programmé à 18h précises avec une série de discours introductifs courts. Le nombre de discours a été limité au maximum, et certaines personnalités seront présentes sur scène dans le cadre des remises d'outils de valorisation ou de signature des conventions de logements sociaux. Seront présents : vice-présidente de la région IDF, 2 sénateurs, 2 préfets, le président de la chambre d'agriculture.... Nous avons travaillé à une proposition qui permette que chaque personne ait son rôle en espérant que ce soit accepté par tous. Après les discours, il y aura l'inauguration du nouveau nom et logo, validés en COPIL ZPNAF en juillet. Plusieurs graphistes ont fait des

propositions dans le cadre d'un concours, et de nombreuses discussions ont eu lieu pour convenir d'un nom. On se réjouit du nombre d'inscrits, déjà 160 personnes. Nous espérons environ 230 personnes.

Nouveau nom : Terres Protégées du Plateau de Saclay

Nouveau logo :



Dorian Spaak explique la symbolique du logo. L'oiseau est également perçu comme un épi de blé, le soleil est aussi une étoile d'eau (plante emblématique du Plateau de Saclay), la goutte symbolise l'importance de la gestion de l'eau sur le Plateau. Le socle est constitué d'un horizon et d'une vallée.

Caroline Doucerain indique que ce logo est intégré dans la nouvelle carte qui sera imprimée d'ici quelques jours, et qui accompagnera le livre et le film de Martine Debiesse et Claire Leluc Derouin.

Martine Debiesse précise que le film sortira à l'automne.

Cristiana Modica-Vandame remercie chaleureusement le travail effectué par Clémentine Marty autour de la nouvelle carte, travail réalisé avec certains des membres du CA.

Programme de la soirée :

Accueil à partir de 17h30

18h – Introductions

Caroline Doucerain, Présidente de Terre et Cité – mot de bienvenue - 5 min

Pierre-Alexandre Mouret, Maire de Saint-Aubin - Accueil - 2 min

Grégoire de Lasteyrie, Président de la CPS - Intervention - 4 min

François de Mazières, Président de VGP - Intervention - 4 min

Martine Guespereau, DG de l'EPA Paris Saclay - Intervention - 4 min

Frédéric Rose, Préfet des Yvelines - Intervention - 4 min

18h35 - Outils concrets de valorisation de la ZPNAF (nom logo / carte / livre / film)

Fabienne Balussou, Préfète de l'Essonne (sous réserve de disponibilité), inauguration du logo et du nom avec Mme Darcos (sénatrice) et Mr Dumoulin (sénateur) - 4 min

Caroline Doucerain, présentation de la carte de la ZPNAF avec Jacques de Givry (AGPV), Renée Delattre (ADER), et Valérie Lacroute (VP Île-de-France) - 3 min

Martine Debiesse, présentation de son livre en présence de Damien Greffin, Président de la Chambre d'agriculture - 4 min

Projection de la bande annonce du film réalisé par Claire Leluc-Derouin et Martine Debiesse - 3 min

19h00 - Présentations thématiques (mini-film par thématique puis échanges avec la salle)

Recycler les urines comme engrais – EPA et Ocapi

Territoire nourricier – Ferme des Loges et Ferme de Viltain

Infrastructures agro-écologiques – AgroEcoexpert et Ferme d'Orsigny

Logements sociaux agricoles – Caroline Doucerain et DDT 91

20h - Signature conventions logements sociaux

20h10 - Photo de groupe, dégustation de produits du territoire, découverte des stands thématiques par fiche action ZPNAF et dédicace du livre de Martine Debiesse

20h45 – 4 Ateliers de travail ZPNAF

21h25 - Mot de conclusion

21h30 - buffet convivial de produits locaux

lien d'inscription à l'évènement : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfNlx9-bD_EYW018fcZL-E2Mv6E6myPwE0HN3ldMCVsWIkYtg/viewform

Relevé de discussion:

Cyril Girardin demande quelle communication est demandée aux associations autour de l'évènement. Devait-il transmettre aux bureaux et CA des associations adhérentes ou à l'ensemble des adhérents des associations du collège ? Il indique que cette décision doit être prise en fonction du public que l'on souhaite atteindre à l'évènement. Il précise l'importance numéraire des AVB notamment. Il souhaite avoir plus de précisions quant au public cible.

Dorian Spaak répond que l'objectif est maintenant de toucher du grand public, bien qu'il doute de son intérêt pour un évènement avec une certaine technicité. Des flyers et affiches ont été imprimés pour être distribués dans les communes, commerces et forums des associations.

Caroline Doucerain ajoute que l'on privilégie une communication la plus large possible. Elle précise le déroulé de l'évènement. Après les discours, 4 mini tables-rondes seront organisées autour de 4 thématiques (recyclage des urines, nouvelles filières, logements sociaux, infrastructures agro-écologiques) avec une vidéo introductive. L'idée est d'avoir un

peu d'interaction avec le public, tout en valorisant des actions du programme d'actions et de l'équilibre permis par la ZPNAF. Suivra un moment de pause, avec des stands par fiche-actions et la dédicace de Martine.

Dorian Spaak précise que l'idée est de bien montrer la diversité des acteurs de la ZPNAF, et pas seulement les acteurs institutionnels.

Etienne Dupont soulève que la soirée semble très chargée. Ne risque-t-elle pas de commencer à 18h30 ?

Dorian Spaak répond qu'elle commencera à l'heure, peu importe le public, car certains officiels doivent s'absenter dès 18h30.

Jean-Francis Rimbert demande si Hervé Brédif pourra être présent (géographe, a écrit les audits patrimoniaux).

Dorian Spaak répond qu'il a été invité, mais a un empêchement et regrette. Il appréciera cependant d'avoir un petit mot de la part des administrateurs.

5. Carte de la ZPNAF

La maquette de la nouvelle carte de la ZPNAF est présentée aux administrateurs. Le format final sera de 90x60cm, recto verso : une carte de la ZPNAF et des textes au verso.

Relevé de discussion:

Cyril Girardin demande pourquoi l'AMAP des Jardins de Cérès n'est pas mentionnée dans la liste des associations dans l'onglet "Pour répondre à vos questions". Il indique que la préservation des terres agricoles est inscrite dans les statuts de l'association. Dans ce contexte, il est pour lui indispensable de faire figurer l'AMAP aux côtés des autres associations impliquées dans la ZPNAF.

Dorian Spaak répond que la logique de choix des associations était de mettre des associations qui gèrent des espaces délimités. Sont citées : Terre et Cité, l'ADER, l'AGPV et les AVB. Les trois premières sont celles à l'initiative de la carte, les AVB siègent au COPIL ZPNAF et ont une certaine légitimité quant à la gestion du site classé de la vallée de la Bièvre. A ce titre, Dorian juge que l'AMAP ne rentre pas dans cette grille de lecture choisie, bien qu'il soit encore possible de discuter de celle-ci. Lors des échanges avec les adhérents impliqués dans la création de ce document, l'absence de l'AMAP n'a pas été relevée. Cependant, il reconnaît que l'AMAP a eu un rôle extrêmement structurant, notamment au travers de divers recours juridiques en faveur de la protection des terres et de l'activité agricole.

Caroline Doucerain soutient que la grille de lecture choisie pour le choix des associations n'est peut-être pas la bonne. Elle demande si un espace a été prévu pour lister toutes les associations impliquées ?

Dorian Spaak indique que non, car cette liste bouge constamment. Il témoigne d'un oubli dans les discussions. Il propose de mettre en ligne une liste des associations adhérentes de TC, mais ne garantit pas qu'elle sera très régulièrement mise à jour. Il se pose la question de la représentation exhaustive des AMAPs (cités au pluriel à différents endroits du documents). Citer les AMAPs voudrait dire citer aussi tous les Epis, il ne pense pas que cette grille de lecture soit la bonne. La décision doit revenir au CA en entier, car il faut un argumentaire solide pour le choix des associations nommées sur le document. Les Epis ont-ils quelque chose de similaire à l'AMAP dans leurs statuts ?

André Fauve-Piot répond qu'il ne pense pas que ce soit le cas.

Caroline Doucerain ajoute que d'autres associations peuvent tout autant dire qu'elles se sont engagées, par exemple pour le recours vis à vis du golf National. Il faut trouver une nouvelle grille de lecture. Doit-on faire valoir les associations aujourd'hui actives sur la ZPNAF, ou bien les historiques ? Il ne faut pas juger et hiérarchiser les engagements de chaque association.

Cyril Girardin regrette ne pas avoir été associé à la collecte d'informations pour la carte, et demande à distinguer les différentes AMAPs du Plateau.

Clémentine Marty précise que la maquette a été envoyée à tout le CA, puis particulièrement au bureau, au début de l'été. Plusieurs membres ont ensuite participé à la relecture.

Dorian Spaak propose de nommer l'AMAP des Jardins de Cérès dans les textes dédiés à la diversification et les circuits-courts notamment. Cependant il relève qu'aucun acteur partenaire n'est cité dans les textes (à part l'EPA pour sa responsabilité juridique, et le PNR).

Cristiana Modica-Vandame indique qu'il y a différentes sensibilités quant au rôle de l'AMAP et à sa nécessaire présence sur le document. Elle indique avoir lu en détail avec Martine Debieesse, et retravaillé certains passages qu'elles jugeaient erronés. L'absence de citation de l'AMAP ne lui a pas paru problématique, étant donné la visée du document et le ton général du texte. Elle dit qu'elle a lu le document sous le filtre qui lui a été présenté, et a trouvé qu'il s'agissait d'un formidable outil d'information créé ensemble.

Dorian Spaak précise que l'AMAP a sa place dans le livre de Martine Debieesse notamment. Il s'agit d'un vrai triptyque : le livre, le film et la carte.

6. LEADER

Sterenn Benoît présente le plan de financement de la **subvention animation-gestion 2024-2025**, demandé par la Région Île-de-France.

Les dépenses prévues s'élèvent à **185 716.94 €**, réparties comme suit :

- **81 951.23 € en 2024**
- **103 765.71 € en 2025**

Sont intégrées dans le plan:

- En **2024**: valorisation de trois postes à 100% (Sterenn, Rozenn et Simon)
- En **2025**: valorisation de deux postes à 100% (Sterenn et Rozenn), ainsi que la valorisation complémentaire de 50 % d'un membre de la coordination et de 35 % du poste de Responsable Administratif et Financier (RAF).

Le Conseil régional à travers le programme Territoire Agri Urbain subventionne le pôle leader à hauteur de **58 216 €**. L'EPAPS contribue au financement du poste de gestionnaire à hauteur de **20 000 € (10 000 € par an)**.

Le projet de plan de financement : les ressources prévisionnelles

Le taux de cofinancement maximum par le FEADER est de 80% de l'assiette des dépenses éligibles

Ressources	Montant	Pourcentage	Etat d'avancement (en cours d'instruction ou obtenue)
Conseil Régional	58 216	31,3%	Obtenues
Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS)	20 000	11%	Obtenues
Autofinancement (préciser si fonds publics ou privés)	23816,45	12%	
FEADER (financement attendu lié au programme LEADER)	83684,49	45%	
TOTAL	185 716,94	100%	

Dorian Spaak précise que le dépôt de la demande doit se faire dès maintenant afin de garantir le versement des financements sur la période 2024-2025.

Relevé de discussion:

Après en avoir délibéré, **le Conseil d'Administration valide le dépôt de la demande de subvention animation-gestion 2024-2025** auprès de la Région Île-de-France.

7. Information – Vols et dégradations

Jean-Francis Rimbart signale qu'aux Jardins de Cocagne, un vol d'asperseur a eu lieu et

qu'une plainte a été déposée. Il s'interroge sur un éventuel rôle de Terre et Cité si d'autres agriculteurs venaient à être victimes de vols similaires.

Dorian Spaak précise qu'une action collective pourrait être envisagée sous forme de lettre ouverte, mais que légalement Terre et Cité ne peut pas se joindre à une plainte déjà déposée.

Jean-Francis Rimbart indique avoir voulu partager l'information et savoir si d'autres agriculteurs étaient concernés.

Cristiana Modica-Vandame mentionne des cas de sabotages, comme à la ferme de Charles Monville avec le vol de poulets.

Caroline Doucerain propose de faire un nouveau conseil d'administration fin novembre/début décembre pour discuter des sujets non présentés aujourd'hui.

8. Dates à venir

Mercredi 10 septembre 13h : plénière SGP

Lundi 15 septembre : réunion de bureau

Jeudi 18 septembre (15h-18h) : 10 ans d'Ocapi (projet urines) à la Ferme de la Martinière

Mardi 23 septembre (18h-22h) : Forum anniversaire des 15 ans de la ZPNAF

Jeudi 27 novembre (13h-17h30) : Rendez-Vous Annuel du PAT

Prochain conseil d'administration le 15 Décembre 2025

